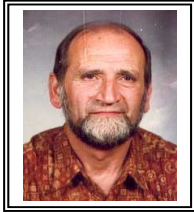


# INFO GRAZAC

JANVIER 2008



## Mesdames, Messieurs

Habitant Grazac depuis 1973 et ayant intégré le Conseil Municipal en 1983, je n'aurai jamais imaginé, et je pense personne n'aurait pu prévoir, que, surmontant les risques et la peur des investissements lourds (toujours de grosses sommes), Grazac soit devenu par son développement, un attrait tant au point de vue « service

public » que sur le bien être.

Si par la volonté politique des Conseils successifs nous avons pu avancer aussi bien, c'est parce que nos aînés, par leur prudence, n'avaient pas hypothéqué l'avenir de la Commune.

Il a fallu commencer à investir beaucoup plus lourdement que nous ne l'avions pensé. En 1990 lorsque j'ai pris la succession de Roger Esquilat, figure emblématique et joviale, la commune avait besoin de passer à l'échelon supérieur, ne serait-ce que pour survivre, d'autant plus que la population vieillissait, les terres étaient vendues pour la construction, ce qui a amené beaucoup de familles sur la commune. Le problème a été pris à bras le corps avec mes collègues des Conseils successifs, préparant ainsi l'avenir de Grazac. Je peux dire que la rénovation de l'Eglise était le départ des projets qui furent exécutés par la suite : Urbanisation (routes et trottoirs) au centre du village - réfection de routes communales - WC à remplacer - et surtout le devenir de nos enfants au sein de la Commune.

Attaquant l'avant dernier mandat avec Michel ZDAN élu comme Président du SIC (écoles des 3 communes), la création d'une école sur Grazac fût avec les rénovations de l'école d'Esperce et celle de Caujac, l'aboutissement à moyen terme de notre volonté que nous avons réussi à faire partager à l'ensemble du Conseil Syndical du SIC (Caujac-Esperce-Grazac).

L'avènement de l'école après 28 années passées sans classe à Grazac nous a réjoui, et les parents ont pu constater que nous tenions compte des réalités et du bien être des enfants. Ceci a été possible grâce à l'acquisition foncière (2 ha) quelques années plus tôt. Une salle des fêtes était devenue, avec l'augmentation de la population, urgente et nécessaire. Après mûres réflexions, nous avons préféré construire une salle polyvalente, qui pouvait remplir les deux fonctions.

Je tiens à vous remercier de votre soutien permanent et de votre confiance tout au long de ces mandats. Je ne voudrais en aucun cas oublier tous ceux avec qui j'ai travaillé ces 18 années passées. J'en retire une grande satisfaction du Devoir accompli, même si rien n'est figé, et rien n'est jamais fini. Malgré les critiques de certains, l'amertume d'autres... c'est ainsi que va la vie. Merci à tous.

Vous allez découvrir, tout ce qui a été fait à tous les niveaux sur la commune durant ces dernières années. Je laisse donc à mes collègues du Conseil Municipal le soin de vous les présenter.

En ce début d'année 2008, je vous souhaite bonheur, santé, prospérité pour vous et vos familles. Une année qui verra chacun de nous accomplir le geste qui fait que le monde peut être meilleur. Des gestes aussi simple que tenir une porte, adresser un sourire malgré les difficultés personnelles, rester courtois, faire un geste pour l'environnement comme de bien trier ses déchets... et la liste est longue. Comprendre que rien n'est infranchissable, si chacun prend conscience que les problèmes se règlent si on se donne la peine d'appliquer les solutions qui font le plus de bien au plus grand nombre. Nous pensons trop souvent, au lieu de chercher notre part, dans la résolution de nos problèmes personnels, que nos dirigeants sont là pour les régler à notre place. Essayons tout au long de cette année, juste d'appliquer ces petits gestes qui ne peuvent qu'amener une société bien plus agréable à vivre.

Mr Le Maire

COMMUNAL

## 2 - LA VIE DES CONSEILS MUNICIPAUX PORTEE A VOTRE CONNAISSANCE



CONSEIL MUNICIPAL DU : 28/09/2007 SUR CONVOCATION DU : 24/09/2007 \*/\* Conseil présent : 7 EXCUSEE : //  
ABSENT : Mr Ruquet Marc.

- Dé**
- 1 PLU : Délibération est prise pour une révision simplifiée du PLU afin de déclasser une partie des bois et ainsi permettre l'ouverture au lotissement de la zone dite « du château ».
  - 2 – Travaux RD28 : Sur 4 entreprises consultées pour l'appel d'offre, seuls Malet et Guintoli ont répondu ; 39 645<sup>E</sup>00 pour la première entreprise et 39500<sup>E</sup>00 pour la seconde ; après analyse des soumissions quant à la conformité des travaux à exécuter, le Conseil décide de retenir la candidature de l'entreprise Guintoli. Nous apprenons par ailleurs que l'intension de cette dernière serait de sous-traiter tout ou partie des travaux à l'entreprise AGUIRRE dont la disponibilité à été sollicité.
  - 3 – Adhésion de CINTEGABELLE au District de la Vallée de l'Ariège : Compte rendu est fait des débats tenus au sein de cette collectivité ; Toutes les Communes ont exprimé leur accord sans réserve pour une adhésion au 01/01/2008 ; par ailleurs, et parce que les adhérents représentatifs de l'assemblée du District sont aussi la majorité représentative du SMIVOM, il sera demandé à ce syndicat de geler tout éventuel investissement jusqu'aux prochaines élections afin de ne pas porter préjudice ou hypothéquer la nature de l'adhésion et la responsabilité en gestion de chacun (de chaque adhérent).
  - 4 – SIVU : Monsieur le Maire informe de la réunion publique qui se tiendra le 09/10/2007 à la salle de réunion de la Mairie par le SIVI ; celui-ci exposera son mode fonctionnement et moyens qu'il met à la portée des administrés investisseurs candidats à la rénovation de leur patrimoine foncier bâti.
  - 5 – Désignation d'un correspondant sécurité routière : - Un courrier sera rédigé afin de communiquer à la préfecture notre sentiment en la matière, et notamment nos attentes (X) fois exprimées mais restées sans suite ; si c'est pour être dans une commission de plus et s'user à « ne pas faire avancer les dossier »... à quoi bon ?..
  - 6 – Point sur l'affaire « Bar commerce/ Commune » : - A l'audience du 12/09/07, Mme Caron ne s'est pas présentée, ni son Conseil ; le jugement sera rendu le 10/10/2007.
  - 7 - Eclairage public : - La Société SOBECA nous à soumis plusieurs modèles d'éclairage.... A étudier .
  - 8 – Repas des aînés : La date du 15/12/2007 est retenue ; Une réflexion sur l'animation est lancée.. réponse sera retenue ultérieurement ; La décision est prise d'inviter la population à se joindre à ce repas annuel avec les aînés.
  - 9 – Stationnement illégal de caravane : - Monsieur Le Maire informe d'un stationnement illégal d'une caravane signalé à la sous-préfecture. Mr Le Sous-Préfet demande son enlèvement sous peine d'amende.
  - 10 – PAE : Suite à l'appel d'offre, le bureau d'étude VAILLES passera une convention pour l'étude des aménagements de la Commune.
  - 11 – Chiens dangereux : Mr Le Maire informe d'un courrier de la Préfecture demandant déclaration en Mairie des chiens en première et deuxième catégories ; celui-ci sera diffusé à la population pour information.
  - 12 – DM : Remplacement du congélateur : Création de l'opération 115 pour + 313<sup>o</sup>00.



CONSEIL MUNICIPAL DU : 25/10/2007 SUR CONVOCATION DU : 20/10/2007 \*/\* Conseil présent : 6 EXCUSEE : Salvayre Guy //  
ABSENT : Mr Ruquet Marc.

- Débats :**
- 1 - Adhésion de CINTEGABELLE au District de la Vallée de l'Ariège : Délibération est prise pour formaliser son adhésion.
  - 2 – ATESAT : Ajout des annexes 1 et 2 à la convention signée en décembre 2006 ; celles-ci concernent particulièrement l'assistance dans les missions de voiries – Coût : 343<sup>E</sup>50/ an .
  - 3 – DDE Carbonne : Monsieur le Maire expose : -la convention actuelle concernant l'instruction des demandes de permis de construire et déclarations préalables établie entre la DDE et notre Collectivité est prévue courir jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 2008 ; en effet des changements de missions pourraient s'appliquer ultérieurement.
  - 4 – SDEHG : Equipements public – Délibération est prise par le Conseil pour la mise en place de 2 coffrets avec prises à coté de l'école (2239<sup>E</sup>00 à la charge de la Commune) –
  - 5 – Grade des agents territoriaux : - Mr le Maire expose la demande de fixer les nouveaux grade des agents en % d'avancement... Le Conseil fixe à 0%, pour l'instant cette approche de gestion du personnel ; en effet, la quantité de personne correspondant à une par définition de poste ne nous permet pas d'avoir une « politique d'avancement » au sens strict du terme ou du moins telle que la question nous est posée.

- 6 – Affaire « Bar-Commerce / Commune de Grazac : Conclusions de la cour d’appel affichées.
- 7 – Formation du personnel Communal : - Force nous est de constater que l’employé Communal à charge de l’entretien doit être titulaire du CACES afin de pouvoir utiliser le micro-tracteur sur l’espace public, mais surtout sur la voirie. Mr Le Maire fera les démarches auprès du Trésorier de la Collectivité, mais aussi auprès de l’ ATD, pour trouver la solution la plus adaptée et la moins onéreuse.
- 8 – PAE : Mr Le Maire informe que la Convention avec le Cabinet VAILLES ne nous est toujours pas parvenue. A ce titre, ce sujet est reporté au prochain ordre du jour.
- 9 – Futur atelier / salle aux associations : - Toutes les observations du service « prévention » du centre de gestion ont été communiquées à l’architecte pour leur prise en compte et refonte dans le projet.
- 10 – Repas des aînés : Le programme s’établit comme suit – Samedi 15/12/2007 soirée apéritif, avec en préambule un concert par l’harmonie, puis le repas et enfin un bal donné par l’harmonie d’auterive.
- 11 – Décisions modificatives : Le compte 2188 est crédité de + 1805.36<sup>E</sup> pour l’achat des matériels d’illumination.
- 12 – Question diverses : - La séance est levée.



CONSEIL MUNICIPAL DU : 04/12/2007 SUR CONVOCATION DU : 30/11/2007 \*\* Conseil présent : 6 EXCUSEE : Zdan Michel //  
 ABSENT : Mr Ruquet Marc.

- Débats :**
- 1 - Affaire « Bar-Commerce / Commune de Grazac : Mr Le Maire expose – Nous avons reçu en Mairie en Recommandé avec A.R. le 17/11/2007 le jugement du tribunal administratif en date du 12/11/2007 ; celui-ci ordonne l’expulsion , dans un délais maximum d’un mois à réception du courrier, de Mme Caron.
  - 2 PLU : Révision et modification : La réunion avec les administrations a permis de cerner avec précision la nature de notre demande, mais au-delà d’appréhender l’évolution de ce document. Aucune objection n’ayant apparue, l’architecte a pour mission d’établir le compte rendu que nous transmettrons au Commissaire Enquêteur qui lancera alors l’enquête publique.
  - 3 – Décisions modificatives : Les équilibres de gestion nécessitent : transfert depuis le compte 2313 vers le compte 21578 de 1100<sup>E</sup>00 ; Transfert depuis le compte 022 vers le compte 64168 de 3300<sup>E</sup>, et vers le compte 66111 de 1600<sup>E</sup>00.

### 3 - INFO COMMERCE

Nous atteignons enfin l’épilogue du feuilleton concernant l’affaire du bar commerce. En date du 12 novembre 2007, le tribunal administratif donnait raison à la commune de Grazac, et déboutait Mme Caron sur la dénonciation du bail de location du bar commerce, cette dernière avait 2 mois pour se pourvoir en cassation, ce qu’elle n’a pas fait, vous avez le rendu du tribunal sur le panneau d’affichage de la Mairie. Ce jugement est sur le bureau du sous-préfet, qui doit engager la force publique afin de récupérer les clefs, et les locaux, que Madame Caron refuse de quitter et ce malgré l’injonction du tribunal présentée par un huissier de justice. Nous sommes dans l’attente de la décision de Mr le sous-préfet.

### 4 - ASSAINISSEMENT :

La station d’épuration a été construite fin 2005, et la première tranche d’assainissement collectif (le centre du village, afin de brancher tous les édifices publics, la salle polyvalente, l’école, le commerce et la mairie), début 2006. Constatant que pour équiper toute la commune, il faudrait grever le budget sur plusieurs années, ce qui nous aurait pénalisé pour tout autre investissement et équipement, sous l’impulsion de Mr le Maire le conseil municipal a décidé d’intégrer la communauté de commune de la vallée de l’Ariège, qui possède la compétence de l’assainissement (entre autres), solution la plus avantageuse pour les habitants de notre commune. Nous pensions que cela allait entraîner un retard dans la réalisation des autres tranches, car arrivant les derniers, nous ne pouvions prétendre être servis les premiers.

Ceci dit, malgré toute notre détermination, et après plusieurs interventions lors des conseils communautaires du district de la vallée de l’Ariège, l’assainissement collectif a pris énormément de retard, mais le démarrage de la deuxième tranche de l’assainissement collectif sera effective dès 2008, et les autres se succéderont à la fréquence annuelle, le Président du district, nous a confirmé qu’un retard important avait été pris sur tous les autres projets, car nous sommes 12 communes adhérentes au CCDVA.

## 5 - TRI SELECTIF DES ORDURES MENAGERES

Encore une fois nous sommes obligés de revenir sur l'indiscipline de certains, une machine à laver a été déposée sur le point de regroupement des O.M. situé à côté de l'église. Malgré des rappels constant, et tout dernièrement une diffusion d'une plaquette éditée par le SMIVOM, des personnes continuent à ne pas respecter l'ensemble des règles que nécessite le tri sélectif. Pas de cartons d'emballage de jouets ou autres meubles et électroménager, et surtout ce n'est pas UN DEPOTOIR, pas de dépôts d'objets du style vieux vélos, micro-ondes hors d'usage etc.... Il faut savoir que cela coûte cher à l'ensemble des concitoyens. Dans le budget du SMIVOM 2008, il a été prévu d'installer des aires fermées et mieux adaptées autour des points de regroupement des O.M. ce qui est de sa compétence.

## 6 - NOUVELLE ECOLE DU SIC A CAUJAC

*Inauguration de l'école de Caujac le 12 janvier 2007,*

Monsieur Jean CHENIN, Président du Syndicat Intercommunal à la Carte (SIC) entouré de son Conseil syndical et de tous leurs invités : - Mr l'inspecteur d'académie de Toulouse -Mr Izard Pierre président du conseil général de la Haute-Garonne - Mr Brunet Christian Conseiller Général et Maire de Cintegabelle – Mrs Les Maires du Canton et les populations Concernées – et l'ensemble des maîtres d'école et les enfants de leurs classes ... ont eu l'honneur « d'inaugurer Officiellement » la nouvelle école de Caujac ; d'abord une visite ouverte à tous pour apprécier l'ampleur des moyens ici mis au service de nos enfants et de leurs enseignants, puis un apéritif d'honneur précédé des discours officiels relatant la genèse de l'évènement mais aussi son ampleur et l'importance dans l'histoire des 3 communes : Caujac, Esperce et Grazac.



Les officiels, avec les écoliers usagers.....



..... Le Président du S.I.C. lors de son discours.

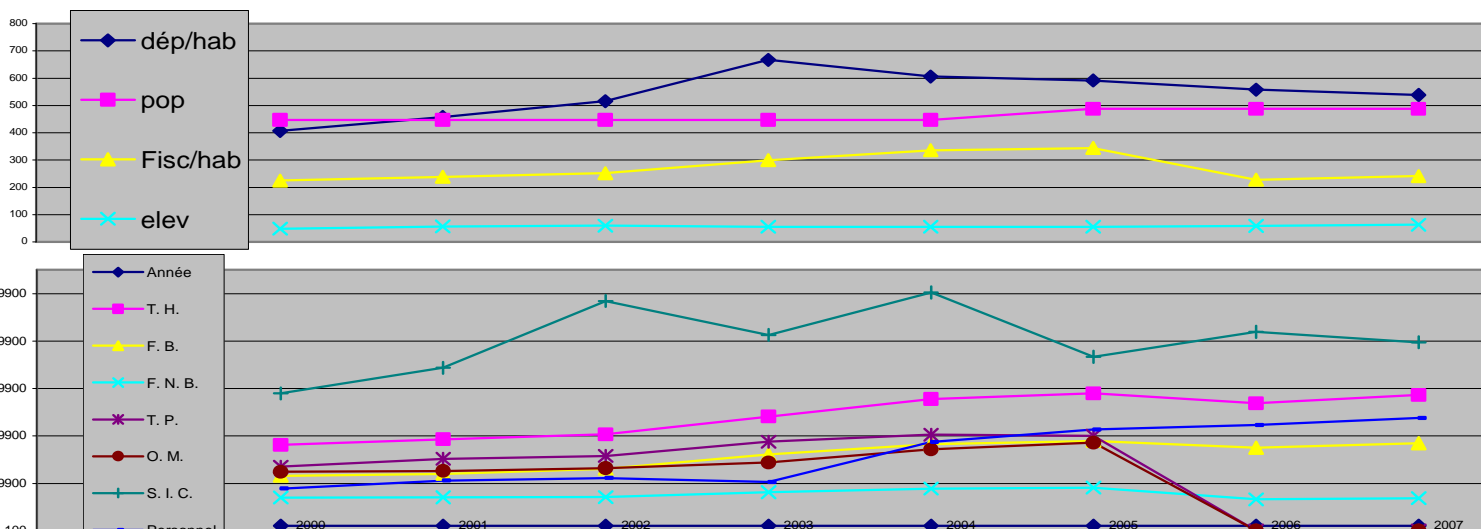
## - 7 - RETROSPECTIVE 2001/2007

Comme vous en a fait part Noël Mesples, Mr Le Maire, nous nous sommes réunis en Conseil afin de dresser une rétrospective de ce mandat ; bien sûr nous sommes avant tout conscients que ces résultats sont dans la continuité des mandats antérieurs qui posèrent les premières pierres de celui-ci, la réalisation du monument aux commémorations en est un exemple phare s'il en est besoin, et bien sûr là nous nous associons tout particulièrement aux propos de Mr Le Maire pour souligner les ambitions partagées dans la continuité par tous les élus ayant eu à représenter cette « grande famille » dont nous nous sentons tous partie prenante, et merci encore aux différents acteurs, élus d'hier et d'aujourd'hui. Nous commencerons cette rétrospective par la présentation très succincte des évolutions par chiffres interposés, rappelant toutefois que le vote de chaque budget a déjà été diffusé régulièrement à chaque vote de budget annuel. Que souligner ? Dans le tableau ci-dessous, vous pouvez constater : - Population en croissance de 10% sur la période concernée, alors que les dépenses par habitant ont une croissance de +30%. Une seule obstination, un seul entêtement du conseil : - Ne pas laisser s'emballer la pression fiscale par habitant !.Mais

comment faire quand les charges principales croissent sans aucune corrélation avec la croissance démographique mais par des critères tels : -coûts de traitement des ordures ménagères (+50% en 5ans), fluctuation du nombre d'enfants scolarisés (+10 à 20%), évolution de la masse salariale (+180% en application de règles statutaires) sans parler du coût des énergies ou fluctuation des participations en dotations d'états (DGF)...Le Conseil a résolument agi pour résorber une tendance à « l'emballement budgétaire » dû à des pressions indépendantes de leur volonté mais s'inscrivant dans une logique « d'état » et sociétale en même temps : - d'état par la dévalorisation des aides et subventions d'état, ainsi que le report du remboursement de la TVA ; mais aussi des charges et frais reversés en gestion sur les Conseils Généraux et Régions ce qui aura eu pour conséquence directe le report de leur subvention aux collectivités territoriales qu'ils soutiennent et donc des nouvelles charges en prêts relais et taux d'intérêts. A ces sujets nous affirmons que le système bancaire ne peut que se réjouir de ce que chacun appelle « le désendettement de l'état », un critère majeur de nos champions « présidentiables » mais que tous les contribuables paient sur les taxes locales....

La piste retenue par le Conseil pour imposer les équilibres nécessaires dans le budget Communal : - Réorienter nos adhésions dans les différentes EPCI sur les thèmes les plus critiques que sont le traitement des ordures ménagères, la gestion de l'assainissement – et mesurer les avantages et inconvénients en retombées directes sur le budget. Cela a conduit à notre adhésion au District de la vallée de l'ariège.

Année	T. H.	F. B.	F. N. B.	T. P.	O. M.	S. I. C.	Personnel	dép/hab	pop	Fisc/hab	elev	INVESTISSE
2000	36130	23104	13880	26886	24733	57823	17740	406	447	224	48	170478
2001	38552	23871	14008	30266	25117	68602	21114	457	447	238	56	2372934
2002	40514	26033	14162	31436	26309	96908	22143	515	447	251	59	311517
2003	48031	32079	16144	37390	28758	82500	20500	667	447	299	55	173146
2004	55512	36485	17706	40454	34263	100449	37342	606	447	336	55	123165
2005	57889	37769	18015	39931	37054	73297	42550	591	487	344	55	163018
2006	53671	34948	13126	0	0	83850	44513	558	487	228	58	268257
2007	57148	36858	13670	0	0	79415	47450	538	487	241	62	452608



Dans les pages suivantes, nous rappelons les moments forts de la vie locale, mais aussi quelques extraits choisis des différents « GRAZAC INFO » soulignant les différents investissements réalisés, obligatoires pour certains (l'entretien de nos routes, chemins, bâtiments...) ou ayant fait l'objet de nos engagements premiers aux élections municipales de 2001 (notre programme et profession de foi), sans oublier d'avoir à mener à terme les engagements de nos prédécesseurs.

**2001, 1<sup>er</sup> Budget du Conseil actuel :**

**Report du budget N-1 :**

- OP.67 : Aménagement salle communale (285197.20F) 43 541.55<sup>€</sup> réalisée
- OP.68 : Panneaux prévention routière (10 000.F00) 1 526.71<sup>€</sup> =>Reportée =>
- OP.69 : Monument aux morts (45 000.F00) 6 870.22<sup>€</sup> =>Reportée =>
- OP.72 : Construction salle polyvalente (200 000.F00) 30 534.35<sup>€</sup> réalisée
- OP.74 : Pool routier 1999/2000 (16 470.F94) 2 514.64<sup>€</sup> réalisée
- OP.76 : P.O.S. (87 534.F66) 13 364.07<sup>€</sup> =>Reportée =>
- OP.78 : Mobilier salle polyvalente (57 228.F04) 8 737.10<sup>€</sup> =>Reportée =>

**Nouvelles opérations votées :**

- OP.79 : Aménagement terrain communal (10 000.F00) 1 526.71<sup>€</sup> réalisée
- OP.80 : Vente maison = >Reportée =>
- OP.81 : Matériel informatique 2001 (30 000.F00) 4 580.15<sup>€</sup> réalisée
- OP.82 : Chauffage salle polyvalente (204 875.F00) 31 278.62<sup>€</sup> réalisée
- OP.83 : Eclairage public salle polyvalente (7597.F00) 1 159.84<sup>€</sup> réalisée
- OP.84 : Pool routier 2001/2002 (70 385.F00) 10 745.80<sup>€</sup> =>Reportée =>



CONSTRUCTION EN 2000

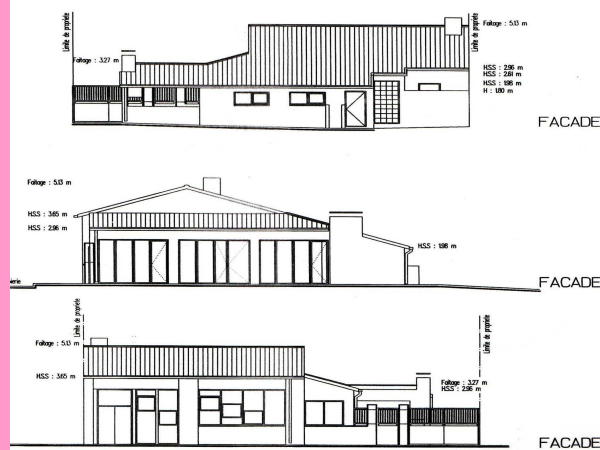
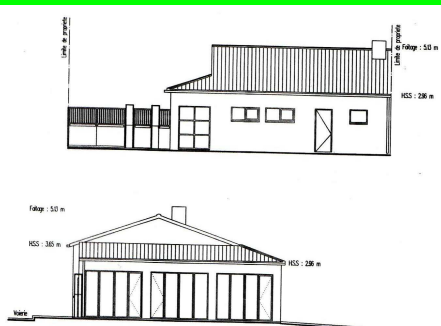
INAUGURATION EN 2001

400 M<sup>2</sup> DE POLYVALENCE EFFICACE

**Emménagements :**

- 1 cuisine en extension
- Liaison de service entre surface publique et préparation
- Aire barbecue et stockage extérieur

**OUVERTURE DU COMMERCE « CHEZ MIREJLE »**



**INFO**

DECEMBRE 2001

**GRAZAC**

**POOL ROUTIER :**

Remise en forme des fossés sur la route de Caujac avec reprise des passages existants (de Grazac vers Caujac).

Remise en forme des fossés chemin du Château pour un meilleur écoulement.

Finalisation sur le chemin vicinal devant la Mairie pour un meilleur écoulement des eaux pluviales et entretien jusqu'à la D12, au bas du village.

La D. D. E. a mis à l'étude pour 2002, la modification nécessaire pour ralentissement sur la D 28 à hauteur de l'école, entre Bagnos et la route de Caujac.

Le remplacement des arbres doit se faire courant décembre 2001 ou début d'année 2002, de même que les plantations « obligatoires » devant la salle polyvalente.

*(Extrait...)*

2002, 2ème Budget : Report du budget N-1 (reste à réaliser de 2001) et ajustement à la parité Euros officielle:

- OP.68 : Panneaux prévention routière	1 526.71€	1 525€00	= >Reportée = >
- OP.69 : Monument aux morts	6 870.22€	6 860€00	= >Reportée = >
- OP.76 : P.O.S.	13 364.07€	13 615€10	réalisée
- OP.78 : Mobilier salle polyvalente	8 737.10€	8 542€15	réalisée
- OP.80 : Vente maison			réalisée sur évaluation des domaines
- OP.84 : Pool routier 2001/2002 (Reste à réaliser 7212.74)		7 212.€74	réalisée partiellement

#### Nouvelles opérations votées:

- OP.85 : Plantation d'arbres esplanade		7 436€00	réalisée
- OP.86 : Assèchement murs et sols Mairie		5 278€00	= >Reportée = >
- OP.87 : Acquisition Balayouse		2 250€00	= >Reportée = >
- OP.88 : Equipement éducatif et sportif		3 315€00	= >Reportée = >
- OP.89 : Eclairage public RD12 & Abribus		1 693€00	réalisée
- OP.90 : Assainissement		17 060€00	réalisée

# INFO DECEMBRE 2002 GRAZAC

(...Extrait...)

#### - 1 - P. L. U. (Plan Local d'Urbanisme) :

Le P. A. D. D. (Projet d'Aménagement et Développement Durable) a été voté en conseil municipal le 31/10/02

L'ensemble des pièces composant le P. L. U. est en cours de constitution pour une instruction par l'ensemble des services dès janvier 2003.

Nous pouvons dès à présent dire que le P. L. U. sera applicable pour notre commune 2<sup>e</sup> trimestre 2003 (3<sup>ème</sup> trimestre au plus tard)...../.....

(...Extrait...)

#### - 2 - T. L. E. (Taxe Locale Equipement) :

Afin d'aider à la mise en place de cette volonté, la première mesure effective d'accompagnement prise par le conseil est l'installation de la T. L. E.. Cette dernière devra permettre de financer les équipements nécessaires à l'extension urbaine prévisible ; Au delà, la définition en ZAC de certaines zones afin de convertir plus efficacement la TLE en redevance par le biais de conventions entre : - le lotisseur – et – la collectivité territoriale.

(...Extrait...)

#### ASSAINISSEMENT :

- Détermination définitive de l'emplacement de la centrale – Travaux fin 1<sup>er</sup> semestre 2003.
- Etude du sol (topographie) et évaluation des coûts entrant dans l'enveloppe subventionnable (subventions acquises pour un montant total des travaux établis à :
- 1<sup>ère</sup> tranche : 228 673, 53 Euros (1.5 MF)
- 2<sup>ème</sup> tranche : 80 000, 00 Euros (524 765,00 F)
- Schéma du réseau principal ci-joint.

# INFO

JUILLET 2002  
GRAZAC

(...Extrait...)

#### 1 - P. L. U. (Plan Local d'Urbanisme) ASSAINISSEMENT :

Ces sujets pour lesquels vous commencez à être initiés, ont pris du retard pendant ces 3 derniers mois pour causes électorales. Cependant, nous avons pu tenir une réunion publique à laquelle une cinquantaine d'habitants a participé.

Nous pensons avoir répondu aux interrogations communes ou particulières alors soulevées, et remercions ici les participants qui ont fait preuve d'un réel souci du devenir de notre commune.

Par ailleurs nous relançons dès à présent notre démarche globale et souhaitons aboutir à l'enregistrement du PLU pour fin de cette année, et au pire début 2003...../.....

(...Extrait...)

#### 2 - TRAVAUX :

Réseaux électriques : Même s'il reste quelques pylônes à enlever, le transformateur à démolir et des reprises de finitions, nous avons maintenant un réseau répondant aux besoins du bâti existant en ce qui concerne les secteurs centre du village, chemin de la Bourdette, Fourcade, Chemin du château. Par ailleurs cette opération permet une mise en valeur de notre centre urbain par la disparition visuelle de fils aériens de toute nature (E. D. F. - Télécom)

Eclairage public : Renforcement de l'éclairage sur la RD 12 au droit des habitations pour répondre au mieux des besoins exprimés.

Aménagement ornemental : des arbres ont été replantés chemin du Château.

Le parvis de la salle polyvalente s'est vu arboré pour mise en conformité au permis de construire.

Plantation ornementale du terre-plein central du parking municipal.

Aménagement de l'aire communale latérale droite à la salle polyvalente : Afin d'utiliser ce terrain à forte pente pour des jeux et animations nécessitant une surface relativement horizontale, tels : jeux de balles, fêtes, etc....., mais au-delà répondre immédiatement aux besoins de la manifestation équestre pour notre fête locale, nous engageons dès à présent des travaux de nivellement sur toute la surface.

Accès à l'aire communale : pour permettre l'accès sur l'aire champêtre côté gauche de la salle polyvalente pouvant servir de parking d'appoint lors de manifestations importantes, nous faisons réaliser de manière provisoire (pool 2004 prévoyant l'aménagement de la D 28<sup>E</sup> avec trottoirs et busage ) un accès renforcé par bétonnage au-dessus du busage existant.

(...Extrait...)

#### 4 MONUMENT AUX MORTS ... MONUMENT DES SOUVENIRS POUR LA LIBERTE :

Un projet s'est enfin concrétisé. Sa construction est prévue aux abords de la salle polyvalente (côté opposé à l'école) et ce d'ici la fin de l'année.

Une dalle sera coulée en préalable, sur laquelle un livre ouvert nous donnera lecture des « déclarations des droits de l'homme et de l'enfant », la stèle de nos concitoyens morts pour la France y sera associée en souvenir.

(...Extrait...)

#### 5 - INVESTISSEMENTS:

Acquisition récente d'un podium modulable par éléments de 1 m 20, surface maximum utilisable 8.40 m x 6.00 m. Ce podium pourra être utilisé aussi bien en intérieur qu'en extérieur, pour toute manifestation en exprimant le besoin.

## 2003, 3ème Budget :

### Report du budget N-1 (reste à réaliser de 2002):

- OP.68 : Panneaux prévention routière	1 525€00	réalisée
- OP.69 : Monument aux morts (Nouvelle étude)	1 698€00 = >Reportée = >	
- OP.84 : Pool routier 2001/2002 (Reste à réaliser 2065.€20)	2 065€20	réalisée
- OP.86 : Assèchement murs et sols Mairie	5 278€00	réalisée
- OP.87 : Acquisition Balayeuse 2 250€00 + 1099€00 =	3 349€00	réalisée
- OP.88 : Équipement éducatif et sportif	3 315€00	réalisée

### Nouvelles opérations votées:

- OP.91 : Aménagement zone de loisir	5 503€96 = >Reportée = >	
- OP.92 : Effacement réseaux télécom	11 573€00	réalisée
- OP.93 : POOL routier 2003/2004	9 613€00	réalisée partiellement
- OP.94 : Eclairage public RD28 & divers	3 323€00	réalisée partiellement



## 2004, 4ème Budget :

### Report du budget N-1 (reste à réaliser de 2003):

- OP.69 : Monument aux morts (Nouvelle étude) + 11850€00 =	12 504€68	réalisée
- OP.91 : Aménagement zone de loisir	5 503€96	= >Reportée = >
- OP.93 : POOL routier 2003/2004 + 15265€00 =	16 281€59	réalisée
- OP.94 : Eclairage public RD28 + 2314€00 =	3 833€00	réalisée

### Nouvelles opérations votées:

- OP.95 : Équipement sportif	18 494€00	provisions = >Reportée = >
------------------------------	-----------	----------------------------

# INFO

# JUILLET 2003 GRAZAC (...EXTRAITS...)

## 2 - ASSAINISSEMENT

La programmation de construction de la centrale dans le courant du 2ème semestre est respectée. Les principales opérations (étude hydraulique, sondages, maîtrise d'œuvre et de sécurité) étant effectuées, l'appel d'offre et l'acquisition de terrain sont en cours de réalisation. Les dossiers techniques de subventions de tous ces chapitres sont actuellement instruits en sous-préfecture.

(...Extrait...)

**Le début des travaux d'assainissement dès septembre 2003 :** - Les premiers besoins de financements sont là : - Appel d'offre sur compétences - Appel d'offre sur réalisation et premiers montages financiers d'exécution du projet. Nous savons et nous en avons maintes fois fait part, la première tranche sera difficilement amortissable même si très bien subventionnée ; le déficit d'exploitation prévisible est de l'ordre de 30% de l'investissement car ne permettant le raccordement que du bâti existant pour 50% de sa capacité ; les 50% restants étant mieux amortis car pris en charge dans le cadre du PLU et des règlements particuliers lors de l'ouverture de la zone « JULIA ».

(...Extrait...)

## 5 - INCIVISME, DEGRADATIONS DE BIENS COMMUNAUX

Nous déplorons des dégradations de plus en plus importantes sur la commune ; celles-ci ont concerné : - vitres brisées à la salle polyvalente - détériorations du grillage de l'école maternelle, de l'abribus (tags, vitres cassées, détritus de toutes natures...) - création de dépôt d'ordures sur le parking municipal. La halle, les abords de la mairie et le cimetière n'ont pas échappés à ces actes de vandalisme. Dernièrement : - Effraction de la salle polyvalente (porte forcée, traces de pieds sur les tables et bouteilles vides laissées sur place). - Incendie dans le domaine public et privé (1 hectare de bois au lieu-dit Buffobent). Mais encore, bousculade volontaire sur la personne de M. le Maire....

Cette situation n'est pas insupportable que pour les élus, c'est toute la collectivité locale qui se trouve ici directement concernée. Les premières plaintes ont été déposées ; tout en appréciant la réactivité de la gendarmerie locale, il nous semble indispensable que d'interpeller les parents des jeunes concernés dans la plupart de ces affaires (pour ne pas dire toutes) car le civisme est avant tout une affaire d'adultes, responsables de la transmission des règles de vie.

(...Extrait...)

## 6 - GESTION COMMUNALE

### TAXES ET BUDGET 2003

Directement liées aux frais de fonctionnement, le conseil se devait de voter la modification des taux des taxes afin de mettre en adéquation les ressources aux besoins. Même si ces taux n'ont pas bougés depuis 1977 et restent dans la moyenne locale, pour de multiples raisons que nous évoquerons plus loin et lors d'une assemblée courant septembre, ils sont appelés à évoluer pour les deux années 2003 et 2004...../.....

*Malgré ces actions, restent incontournables :- La nature et la qualité des divers contrats de travail en cours ou à mettre en place - Des frais de gestion des études et missions en cours : Assainissement ; PLU ; POOL - Les réserves et ouvertures de mission d'assainissement - et enfin le déficit de gestion enregistré en 2002 au titre de l'ensemble de ces perturbations.*

*Force nous est de constater que depuis 2 années consécutives près de 20 000 € manquent en recettes de fonctionnement. Les tergiversations qui font jour tant pour la mise en place de l'intercommunalité, la mise en place pour notre commune de la taxe de traitement des ordures ménagères, les conclusions concernant le PLU ou la modification des statuts du SIC ne nous permettent pas d'avancer au rythme de nos espérances et la sérénité que nous souhaiterions pour l'exécution de notre mandat.*

.../...

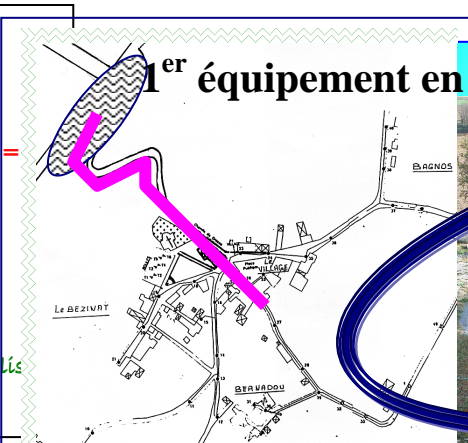


### 2005, 5ème Budget : Report du budget N-1 (reste à réaliser de 2004):

- OP.69 : Monument aux morts (Solde 538 <sup>€</sup> 71) + 25 <sup>€</sup> 00 =	563 <sup>€</sup> 71 réalisée
- OP.91 : Aménagement zone de loisir 5 503 <sup>€</sup> 96 + 8800 <sup>€</sup> 00 =	14 303 <sup>€</sup> 96 réalisée
- OP.94 : Eclairage public RD28 + 2314 <sup>€</sup> 00 =	3 833 <sup>€</sup> 00 réalisée
- OP.95 : Equipement sportif provisions 16964 <sup>€</sup> 00 + =	43 464 <sup>€</sup> 00 => Reportée =

### Nouvelles opérations votées:

- OP.97 : POOL routier 2005/2006	18 000 <sup>€</sup> 00
>Reportée = >	
- OP.98 : Chauffage église	12 052 <sup>€</sup> 00 réalisée
- OP.99 : Acquisition bancs église	6 300 <sup>€</sup> 00 réalisée
- OP.100 : Raccordement assainissement Bâtiment Public.	4 900 <sup>€</sup> 00 réalisée
- OP.101 : Vitrines et tableaux extérieurs	2 200 <sup>€</sup> 00 réalis
- OP.102 : Matériel informatique / Internet	2 500 <sup>€</sup> 00 réalisée



## 1<sup>er</sup> équipement en assainissement collectif de GRAZAC -



DES RADIANS ELECTRIQUES EN SUSPENSION  
POUR CHAUFFER L'EGLISE SANS DENATURER  
L'ARCHITECTURE ...



# INFO

## DECEMBRE 2005

# GRAZAC

(...EXTRAITS...)

### 2 - NOUVELLE REDACTION : LA VIE DES CONSEILS MUNICIPAUX PORTEE A VOTRE CONNAISSANCE

Du nouveau dans le contenu de notre « journal » municipal d'information.

En effet, bien au-delà d'une présentation des orientations et débats menés par votre conseil municipal lors de décisions majeures (budget, organisation communale et extra communale, grands travaux ...), sans vouloir en éluder leurs contenus qui vous seront toujours présentés, nous avons pensé que nous devons porter à votre connaissance l'intégralité des thèmes qui sont traités lors des conseils Municipaux successifs. Cette pratique est donc inaugurée dans ce numéro; ... que chacun participe à nous faire remonter son appréciation, et pourquoi pas fasse preuve d'un acte rédactionnel pour améliorer le journal dès ...demain... Il sera le bien venu. (...Extrait...)

CONSEIL MUNICIPAL DU : 26/06/2005 .../...- 5 - Aménagement du terrain de loisir (2<sup>ème</sup> tranche) -.../...- 7 - Hydraulique Agricole - Inscription de la Mouillonne dans le programme « petits ruisseaux » géré par le SMIVON au travers d'emplois « contrats d'insertion ». .../...- 10 - Lecture du P.V de transfert de la compétence assainissement de la commune de Grazac VIA la communauté de Commune et ce à la date du 01/04/2005.../...- 14 - Salle polyvalente - Suite aux diverses effractions et vandalisme sur les accès de cette salle, Mr le Maire informe de l'achat de 3 serrures sécurisées sur organigramme pour un montant de 358 € 11 TTC ... / ...

CONSEIL MUNICIPAL DU : 08/08/2005 ... / - 3 - POOL Routier - Mr le Maire expose au Conseil le compte rendu de l'opération d'ouverture des plis par la commission des appels d'offres réunie le 02/08/05 suite à la consultation pour le pool routier 2005/2006

CONSEIL MUNICIPAL DU : 29/09/2005 ... / ...- 3 - Bar / Commerce : Mr le Maire attire l'attention du Conseil sur un contentieux qui est en « train de se créer » entre l'exploitante du commerce local et divers services pour lesquels la trésorerie d'Auterive a mission de recouvrement

CONSEIL MUNICIPAL DU : 20/10/2005 .../...- 1 - PLU (Plan Local d'Urbanisme) : - compte rendu du rapport du commissaire enquêteur .le conseil prend acte que sur le fond le PLU est applicable .../... 2 - ADSL : ouverture du service en principe le 2 décembre 2005 .../... 3 - Urbanisation - Sécurisation + Info Grazac : réunion de discussions prévue le 4 novembre 2005 à 20 h 30. - 4 - Protection des moteurs « clim » salle polyvalente .../... 6 - Information publique : - le Conseil approuve la nécessité des commandes : un panneau vitrine extérieur (façade mairie + cimetière) + panneau affichage (salle polyvalente).

(...Extrait...)

### 3 -ORGANISATION ROUTIERE URBAINE

Le 14 octobre 2005 à 16 h 00 s'est tenue une réunion d'analyse concernant l'organisation routière urbaine nécessaire à GRAZAC au vu du développement prévisible de notre commune et tenant compte d'une « photo » de la situation présente. Nous avons au préalable mandaté la D.D.E. pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage ce qui a permis d'élaborer ce premier diagnostic en juxtaposition de l'application à venir du PLU et donc d'appréhender les nouvelles contraintes incontournables. Ci-dessous un extrait du dossier faisant l'objet des débats .../...

## 2006 6ème Budget : Report du budget N-1 (reste à réaliser de 2005):

- OP. 95 : Equipement sportif provisions	16964 <sup>€</sup> 00 + =	43 464 <sup>€</sup> 00	réalisée
- OP. 97 :	POOL routier 2005/2006	18 000 <sup>€</sup> 00	réalisée

### Nouvelles opérations votées:

- OP. 103 : POOL - Voirie Communale		15 668 <sup>€</sup> 00	réalisée
- OP. 105 : Protections des CLIM. Salle polyvalente		1 512 <sup>€</sup> 00	réalisée
- OP. 106 : Busage RD28 provisions		8 000 <sup>€</sup> 00 = >Reportée =>	
- OP. 107 : Renouvellement informatique Mairie		3 600 <sup>€</sup> 00	réalisée
- OP. 108 : Mobilier salle polyvalente		2 050 <sup>€</sup> 00	réalisée
- OP. 109 : SAS entrée salle polyvalente		7 160 <sup>€</sup> 00	réalisée
- OP. 110 : Atelier / Salles communales - provisions /10 000 <sup>€</sup> 00 = >Reportée =>			
- OP. 111 : Fermetures salle polyvalente	68 000 <sup>€</sup> 00	réalisée + >Report =>	
- OP. 112 : Sonorisation salle polyvalente -	6 849 <sup>€</sup> 500	réalisée	
- OP. 113 : Remorque agricole		12 000 <sup>€</sup> 00	réalisée



# INFO

## JUN 2006 GRAZAC (...Extrait...)

CONSEIL MUNICIPAL DU : 29 / 11 / 2005 .../... - 1 - Déclassement et vente d'une partie du chemin communal au lieu dit « Bernadou » / Surface : 107m<sup>2</sup> pour la valeur de 20<sup>€</sup>00 .../... - 3 - Salle polyvalente / Pose de fermetures en périphérie (protection des vitrages) : Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil les résultats d'une première consultation d'évaluation à ces sujets.... Les réponses très disparates tant dans la nature des travaux proposés que par les coûts émis par les entreprises nous obligent à une étude technique plus précise .../... - 6 - QUESTIONS DIVERSES : .../... - POOL Routier : Les travaux commenceront le 1<sup>er</sup> décembre 2005 .../...

CONSEIL MUNICIPAL DU : 23/12/2005 .../... - 1 - Adoption définitive du PLU après enquête publique .../... - 2 - Mise à jour du PLU : Délibération prise par le Conseil à l'unanimité des présents pour intégrer l'application du DPU (Droit de Préemption) dans le PLU. .../... - 3 - Equipements publics au service des forains et commerces ambulants : - Le Conseil prend délibération pour l'installation par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electrification de La Hte Garonne) d'un coffret « Forain » sur la place du village ; Extension de demande pour une installation similaire à proximité de la salle polyvalente. Dans le même esprit le Conseil étudiera la possibilité d'un point d'eau sur ces lieux publics très fréquentés pendant les manifestations locales. - 4 - Assainissement : - Le Conseil délibère pour que les prestations concernant les 2èmes et 4èmes tranches effectuées par la DDE fassent l'objet d'une régularisation par le district (compétence qui lui est dévolue) .../...

CONSEIL MUNICIPAL DU : 10/02/2006 .../... - 3 - EQUIPEMENTS DE LA SALLE POLYVALENTE : - a) Etude de sonorisation: Pour ces travaux 3 candidats ont répondu .../... - 6 - Sécurisation de la place du village : - Réunion de synthèse afin de formuler à la DDE les priorités programmatiques envisageables dans un proche avenir tenant compte de l'exécution des divers programmes immobiliers à venir. - .../... - 7 - Bâtiment technique municipal : - L'évolution de la Commune oblige à anticiper les besoins « très matériels » qu'engendre ce constat, et de se soucier plus particulièrement des moyens de stockage pour les outils d'entretiens, les moyens de stockage des équipements à usages collectifs (tables, chaises, banderoles etc...), un vestiaire et une douche pour le(s) employé(s) communaux. Le Conseil autorise Mr Le Maire à demander conseil auprès d'un architecte ou cabinet d'architecte afin d'évaluer de tels investissements, qu'ils soient en réalisation neuve ou de rénovation. .../... - 8 - Pool Routier : - Exécution de la 2<sup>ème</sup> tranche 2005/2006 concernant les travaux d'aménagement de la route de Caujac et descente de « Bagnos » jusqu'à la croix.

CONSEIL MUNICIPAL DU : 24/03/2006 .../... - 4 - ASSAINISSEMENT 2005 : - Fonctionnement : - 2 545<sup>€</sup>73 - Investissement : + 37 437<sup>€</sup>52 - Résultat : + 34 891<sup>€</sup>79 Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des participants, les sommes restantes sont reversées au District ayant reçu mandat pour exercer la compétence en la matière et donc « hériter » de l'actif.

CONSEIL MUNICIPAL DU : 31/03/2006 .../..., Le Conseil vote à l'unanimité des participants le budget 2006 dont les grands chapitres s'établissent comme suit .../...

CONSEIL MUNICIPAL DU : 02/06/2006 .../... 2 - Acquisition de matériel : - Un devis a été demandé aux établissements « PICARD » pour l'acquisition d'une remorque .../... 3 - TRAVAUX D'URBANISATION : - Etablissement d'une convention avec le Conseil Général pour les travaux liés aux accès et équipements jouxtant la D28E ; Busage de l'accès à l'aire de jeux (à coté de Bagnos), Busage de la descente, rehausse du bateau devant chez Mr Paucic. 4 - Protection des moteurs « clim » salle polyvalente : suite à dégradations multiples et répétées.../... 6 - Information publique : - le Conseil approuve la nécessité des commandes : un panneau vitrine extérieur (façade mairie + cimetière) + panneau affichage (salle polyvalente). .../...



**- 8 - CARNET ROSE..... BLANC..... NOIR ....**

Naissances : Darolles Célia le 06-07-2007

Mariages : Marie, Caroline, Adeline, Jeanne DEMAY et Pierre, Henri, François BONNEAU Le 18-08-2007  
Carine, Monique, Marie BARBEDIENNE et Franck, Pierre, Stéphane FROISSARD Le 23-06-2007

Décès ,Alonzo, SOBRINO le 13-12-2007

**- 9 - RAPPELS :**

Tout citoyen à Grazac ou ailleurs trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à connaissance par publicité : - affichage en lieu et place prévu à cet effet (à Grazac sous le préau de la Mairie) - par archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie.

→ La Mairie est ouverte les :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de : 08h00 à 12h00

Le Samedi de : 11h00 à 12h00.

→ Le recensement pour la journée citoyenne, est obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons).

Cette démarche est à accomplir à la mairie du domicile.

→ Toutes personnes domiciliées et désirant voter sur la commune, doivent s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

→ Pensez, lorsque vous arrivez dans la commune (pour les nouveaux habitants) à faire le changement d'adresse de :

- votre carte grise
- votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant tous ces changements.

**ORDURES MENAGERES :**

→ **Ramassage des containers :**

le vert et le jaune :

route d'Esperce LE LUNDI MATIN

le reste de la commune LE MERCREDI MATIN

→ **Ramassage des containers :**

Le vert UNIQUEMENT :

LES POINTS CENTRAUX UN 2<sup>e</sup> PASSAGE LE VENDREDI MATIN

**N' OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.**

→ Pour les monstres, pensez à vous inscrire à la mairie, nous transmettrons cette liste au SMIVOM et ces derniers vous rappelleront personnellement pour vous informer sur le jour de leur passage.

**- 10 - FETES ET AUTRES MANIFESTATION**

**SOIREE RUGBY A GRAZAC**

Le 6 octobre 2007, l'équipe de France de rugby jouait contre celle de Nouvelle-Zélande, (les blacks), a cette occasion, le S.A. Narbonne et de Auch, et le soir pour la troisième mi-temps, tout le monde se retrouvait dans la salle polyvalente de Grazac des français sur écran géant, superbe ambiance surtout que la France a gagné. Les photos qui suivent, montrent bien la joie des

Auterivain organisait un match amical entre les équipes de devant un superbe buffet campagnard, pour suivre l'exploit joueurs devenus supporters.



Pendant le match ...



...essai pour la France.....



..... fin de la soirée autour du verre de l'amitié.

**REPAS DES AINES**

Le 15 décembre 2007 avait lieu le traditionnel repas des aînés, précédé du pot de l'amitié offert à l'ensemble de la population, ce qui permet à chacun de se retrouver pour une soirée conviviale et festive, car cette année, après un concert de environ deux heures, c'est l'Union Musicale Auterivaine qui assurait l'ambiance. Au vu des photos ci-dessous, on ne peut que remarquer la satisfaction de nos aînés.



Le concert de l'UMA .....



..... devant un public attentif....



.....pendant le repas.